



PRÉFET DE L'OISE

Beauvais, le **13 AOUT 2019**

Secrétariat Général
Direction des Collectivités locales
et des Élections
Bureau du Contrôle de Légalité et des Élections
Affaire suivie par Marie-Line PIGEON
Tél. : 03 44 06 10 10
Fax : 03 44 06 12 56
Courriel : marie-line.pigeon@oise.gouv.fr

Monsieur le Conseiller municipal,

Par lettre en date du 11 juin 2019, vous avez fait part au Ministre de l'Intérieur d'un différend que vous rencontrez avec Mme Jacqueline VANBERSEL, Maire de Sainte-Geneviève. Vous dénoncez notamment son refus de prêter une salle pour organiser des réunions.

Je vous informe que j'ai saisi Mme VANBERSEL pour lui rappeler la réglementation en vigueur.

J'ajoute qu'il vous est loisible également de saisir la juridiction compétente lorsque vous l'estimez utile.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller municipal, à l'assurance de ma vive considération.

le Préfet
et par délégation,
le Secrétaire Général



Dominique LEPIDI

Monsieur Gérard CHATIN
Conseiller municipal
12 rue du Bel air
60730 SAINTE-GENEVIEVE